

Répertoire numérique détaillé

2 OMEP

Sous-fonds OMEP (1986-2021)

Représentantes françaises de l'OMEP Monde auprès de l'UNESCO

par Blandine Sabi Senon,
étudiante M1 Archives, Université d'Angers

sous la direction de Damien Hamard,
Directeur adjoint Archives et Recherche

Bibliothèque universitaire d'Angers Décembre 2023

Introduction

1. Zone d'identification

Référence : 2 OMEP

Intitulé : Représentantes françaises de l'OMEP Monde auprès de l'UNESCO

Dates extrêmes : 1986-2021

Niveau de description : Article

Importance matérielle et support de l'unité de description : 2,5 ml

2. Zone du contexte

Nom du producteur : Organisation Mondiale pour l'Education Préscolaire (OMEP) Monde.

Notice biographique :

L'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP) est une organisation internationale pionnière dédiée à l'éducation et au bien-être de la petite enfance. Dans un monde marqué par la Seconde Guerre mondiale, la création de l'organisation non gouvernementale (ONG) répond à une urgence permettant de reconstruire les systèmes éducatifs et de garantir les droits fondamentaux des enfants. C'est dans cette optique que l'OMEP a été créée à l'initiative de personnalités visionnaires comme la Suédoise Alva Myrdal, future lauréate du prix Nobel de la paix, qui voyait la nécessité de bâtir des sociétés plus justes et durables dans l'éducation préscolaire. Ainsi eu lieu la première assemblée générale à Prague en Tchécoslovaquie en 1948 pendant laquelle l'organisation a défini ses objectifs principaux qui sont : de garantir à chaque enfant le droit à une éducation préscolaire de qualité, de promouvoir la santé et le bien-être des enfants et de soutenir les chercheurs et initiatives innovantes dans le domaine de l'éducation de la petite enfance.

L'OMEP a connu des phases historiques majeures. Elle joue un rôle capital dans la reconstruction éducative post-guerre et met en place des échanges internationaux sur les meilleures pratiques en éducation préscolaire de 1950 à 1960 ; ensuite elle participe à la rédaction de la convention internationale des droits de l'enfant, notamment sur les aspects relatifs à l'éducation et à la protection des jeunes enfants de 1970 à 1980 ; puis en 1990, elle adopte l'approche de l'éducation au développement durable (EDD) en lien avec les priorités de l'UNESCO pour intégrer les enjeux environnementaux dans les programmes éducatifs. Depuis les années 2000, l'OMEP met un accent sur les inégalités éducatives mondiales et le renforcement des initiatives locales pour l'éducation des enfants en situation de crise ou dans les pays en voie de développement.

L'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire est une organisation décentralisée composée de : comités nationaux présents dans plus de 70 pays, comités régionaux facilitant la coopération inter pays et d'un comité mondial chargé de définir les grandes orientations stratégiques et de coordonner les efforts avec les institutions internationales comme l'UNESCO et l'UNICEF. Chaque année, l'OMEP

organise une assemblée mondiale et une conférence internationale qui réunissent les éducateurs, les chercheurs et les décideurs autour des défis de l'éducation préscolaire.

Les activités de l'OMEP sont de réunir et diffuser l'information et faciliter la compréhension des besoins des enfants, promouvoir l'étude et la recherche, organiser des enquêtes, favoriser la formation des parents, contribuer à la création d'une bibliothèque et à la publication d'une bibliographie, encourager la formation professionnelle du personnel dans les établissements, tenir des Assemblées mondiales, organiser des conférences internationales et régionales, établir des relations de travail avec les organismes mondiales intéressés.

Aujourd'hui, l'OMEP se concentre sur la lutte contre les inégalités mondiales en matière d'accès à l'éducation, sur l'intégration des problématiques liées à l'environnement et au climat dans les programmes de l'éducation et sur le plaidoyer auprès des instances internationales pour mobiliser des ressources en faveur de l'éducation préscolaire.

Dès ses débuts, l'OMEP collabore étroitement avec l'UNESCO. En effet l'institution de l'ONU a inscrit dans son acte constitutif, la possibilité de « prendre toutes dispositions utiles pour faciliter les consultations et assurer la coopération avec les organisations internationales privées s'occupant de questions qui entrent dans son domaine¹ ». La collaboration entre l'UNESCO et les ONG peut prendre plusieurs formes dont le statut « de consultation » accordé à l'OMEP. Le statut de consultation se traduit par un partenariat officiel, souple et dynamique qui consiste en la définition et la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO. Pour bénéficier de ce statut, il faut que l'ONG remplisse les conditions suivantes :

- « exercer des activités dans un ou plusieurs domaines spécifiques de la compétence de l'UNESCO et avoir les moyens et la volonté de contribuer efficacement à l'élaboration des objectifs de l'UNESCO et/ou à la réalisation de ses programmes, conformément aux principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'UNESCO ;
- exercer efficacement des activités dans un esprit de coopération, de tolérance et de solidarité, dans l'intérêt de l'humanité et le respect des identités culturelles ;
- avoir une personnalité juridique reconnue ;
- avoir un siège établi et être dotée de statuts démocratiquement adoptés prévoyant notamment que la politique générale est déterminée par une conférence, une assemblée ou tout autre organe représentatif au fonctionnement démocratique, les statuts de l'ONG doivent aussi prévoir un organe directeur permanent représentatif et régulièrement renouvelé, elle doit avoir des représentants élus par l'organe principal de l'organisation et des ressources de base provenant des conditions de ses membres, des revenus de ses activités et de dons ou legs assurant son fonctionnement ;
- avoir été créée et avoir eu des activités depuis au moins deux ans au moment de la demande d'établissement du partenariat. ²»

La mission de l'OMEP au sein de l'UNESCO est de défendre les droits des enfants à une éducation préscolaire universelle et de qualité. Ce partenariat s'est concrétisé par :

- une contribution majeure à la définition des standards internationaux pour l'éducation de la petite enfance,
- l'intégration de l'éducation préscolaire dans les priorités des conférences mondiales de l'UNESCO,
- l'élaboration de stratégies pour atteindre l'objectif de développement durable en matière d'éducation (ODD 4) visant à assurer une éducation inclusive et équitable pour tous,
- le renforcement des capacités locales à travers des programmes de formations pour les

¹ UNESCO, *Acte constitutif*, <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/constitution?hub=66535>.

² UNESCO, *Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales*, <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/directives-unesco-ngos?hub=66535>.

éducateurs dans les régions les plus défavorisées.

Régulièrement l'OMEP élit parmi ses membres des représentant.es appelés à participer aux activités et travaux de l'UNESCO. C'est dans ce cadre que les deux responsables de l'OMEP France, Danièle Perruchon et Lisbeth Guoin ont présenté leurs candidatures et ont été élues de xxxx à xxxx pour la première et de xxxx à xxxx pour la seconde.

Historique de la conservation :

Jusqu'en 2021, les archives de l'OMEP France étaient conservées à Paris. Une partie se trouvait dans une école maternelle située à la rue d'Alésia, siège social de l'OMEP tandis que d'autres documents étaient détenus par des membres du conseil d'administration dans le 11^e arrondissement. Danièle Perruchon, présidente de l'OMEP France a conservé ses archives à son domicile parisien. Soit environ 25 mètres linéaires de documents incluant des supports papier, audiovisuels et numériques. En 2021 que Michel Christian, chercheur, a suggéré de transférer ces archives à la bibliothèque Universitaire d'Angers (BUA) qui abritait déjà des fonds liés à l'enfance notamment le fonds CIDEF. Après des échanges avec échanges avec Damien Hamard, directeur adjoint de la BUA et Danièle Perruchon, une convention de dépôt a été établie. C'est en septembre 2021 que le transfert des archives a été effectué.

Les archives de l'OMEP concernées par cet inventaire, appartiennent au fonds de l'OMEP, puisque Danièle Perruchon et Lisbeth Guoin avaient mandat, après avoir été élues par les membres de l'association mondiale, pour la représenter auprès de l'UNESCO. Cette activité étant étroitement liée à celle de responsables de l'OMEP France, les archives ont été conservées ensemble, tout en ayant toujours été distinguées des archives de l'OMEP France par les productrices elles-mêmes.

Modalités d'entrée :

Après de nombreux échanges, entre le directeur adjoint Archives et Recherche des Bibliothèques et archives de l'Université d'Angers qui est Damien Hamard et le chercheur Michel Christian, Danièle Perruchon présidente du Comité français de l'Organisation Mondiale pour l'Education Préscolaire fut contactées pour organiser le transfert des archives. En septembre 2021 ces archives sont transférées à la Bibliothèque Universitaire d'Angers à la suite d'une convention de dépôt rédigée.

Bien qu'appartenant à des personnalités morales différentes, et donc des fonds d'archives différents, il est pour le moment décider de conserver les deux ensembles d'archives en un même lieu, en s'appuyant sur le rôle étroitement lié des deux activités.

3. . Zone du contenu

Présentation du contenu : Le sous-fonds d'archives est constitué des documents de deux représentantes du Comité français pour l'éducation préscolaire (l'OMEP-France), élues par l'OMEP pour représenter l'association mondiale auprès de l'UNESCO. Il s'agit de Danièle PERRUCHON et de Lisbeth GOUIN.

Il comprend d'une par des documents concernant le fonctionnement de l'OMEP et plus particulièrement la participation aux assemblées mondiales et d'autres instances de l'OMEP. D'autre part, le sous-fonds contient des documents sur la participation de l'OMEP aux programmes de l'UNESCO précisément sur l'éducation, les sciences naturelles, les sciences humaines et sociales et l'océan. Une importante

documentation compose ce sous-fonds.

Tris et éliminations : Seuls les doublons ont été éliminés.

Accroissements : Le sous-fonds pourrait connaître d'éventuels accroissements, en intégrant d'éventuels compléments des deux élues, ou les archives d'autres élues françaises amenées à représenter l'OMEP auprès de l'UNESCO.

Mode de classement : Le classement a été fait autour de deux parties successives : la première concerne l'OMEP et la seconde concerne la participation des représentantes de l'OMEP aux travaux de l'UNESCO. sur une base d'organisation générale de l'OMEP et des activités de l'UNESCO, principalement selon les grandes catégories suivantes : fonctionnement, Activités et Publications/Documentations. En ce qui concerne la documentation, le classement a été fait par catégorie à savoir : les publications de l'UNESCO, les autres documents et les sans dates. Ensuite nous avons un sous-classement basé sur les sous catégories par grande catégorie.

Pour tenir compte des principes archivistiques, le lecteur peut identifier physiquement les documents des deux représentantes par les couleurs des chemises dossiers. La couleur bleue est utilisée pour chaque ensemble de dossier de Danièle Perruchon et la couleur orange est utilisée pour celui de Lisbeth Guin. Cette distinction est également portée sur cet inventaire : lorsqu'un article est uniquement composé de documents de Danièle PERRUCHON, sa cote est suivie d'un * et lorsque l'article est uniquement composé de documents de Lisbeth GOUIN, la cote est suivie d'un °. Ceci explique également la répétition de certaines thématiques dans la description de certains articles.

Les dossiers de séance contiennent tout ou partie des documents suivants : ordres du jour, suivi des décisions, résolutions, intervention, questionnaire, correspondances, rapports, documents d'information, calendrier, documents de vote, résumé.

Les dossiers de travail correspondent à des dossiers organisés par groupe de travail thématique. Ces dossiers contiennent tout ou partie des documents suivants : invitations, interventions, projets, programmes, règlements intérieurs, formulaires d'inscription, déclarations, rapports, comptes rendus, biographies de conférenciers, listes de participants, correspondances, fiches rédactionnelles, bulletins d'adhésion, notes manuscrites, cartes de visite, brochures, affiches, plans d'action, plaidoyer, support de formation, dossiers de presse, comptabilité, relevés de décision, photographies.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le répertoire :

2IE : Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

BICE : Bureau international catholique de l'enfance

EDD : éducation au développement durable

OMEP : Organisation monde de l'éducation préscolaire

ONG : organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations unies

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

4. Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès : Les documents sont communicables selon la norme en vigueur.

Conditions de reproduction : La reproduction des documents est autorisée sauf à des fins commerciales.

Langue et écriture des documents : Les documents sont écrits en trois langues à savoir : le français, l'anglais et l'espagnol.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : Le fonds contient des documents à supports papiers, un support magnétique (disquette) et des supports optiques (des CD-ROM).

5. Zone des sources complémentaires

Sources complémentaires :

Les archives du Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF), 1947-1999 à la Bibliothèque Universitaire d'Angers.

Fonds OMEP 1, 1950-2020 à la Bibliothèque Universitaire d'Angers.

Bibliographie :

Michel, Christian. "Archiver pour la petite enfance : enjeux et perspectives." *Histoire et archives*, n°33, 2022.

Université d'Angers. Inventaire du fonds de l'OMEP et du fonds CIDEF : bu.univ-angers.fr.

6. Zone du contrôle de la description

Notes de l'archiviste :

Date de la description : Janvier 2025

Plan de classement

2 OMEP 1-2 Fonctionnement

2 OMEP 1-2

2 OMEP 1- Assemblée mondiale

2 OMEP 2- Autres instances

2 OMEP 3-21 Activités

2 OMEP 3-7 Participation aux instances Unesco

2 OMEP 3- Statut

2 OMEP 4- Conférences générales

2 OMEP 5- Conseils exécutifs

2 OMEP 6- Autres instances

2 OMEP 7- Correspondances isolées

2 OMEP 8-21 Participation aux programmes

2 OMEP 8- 12 Education

2 OMEP 13-16- Sciences naturelles

2 OMEP 17-20- Sciences humaines et
sociales

2 OMEP 21- Océan

2 OMEP 22 Publications/Documentation

Répertoire

2 OMEP 1-2 Fonctionnement de l'OMEP		
2 OMEP 1	Projet mondial de l'OMEP pour l'éducation préscolaire, rédaction : projet, rapport de synthèse.	2013-2019
2 OMEP 2	Autres instances. - 70 ^e anniversaire de l'OMEP. Exposition. Conférences. OMEP 2013. Assemblée mondiale de Cork-Irlande. <i>Contient des comptes rendus d'activités, rapports, notes.</i>	2009-2018
2 OMEP 3-21 Participation à l'UNESCO		
2 OMEP 3-7 Participation aux instances		
2 OMEP 3	Groupe de travail « Statuts : vers 2030 ».	2016-2016
2 OMEP 4	Conférence générale, participation : dossiers de séance.	1999-2019
2 OMEP 5	Conseil exécutif, participation au comité sur les partenaires non gouvernementaux : dossiers de séance.	2010-2018
2 OMEP 6	Autres instances, participation : programmes, présentation, projet, réunions, atelier, table ronde, intervention de l'OMEP à la conférence générale de l'UNESCO, liste des partenaires officiels de l'UNESCO, règlement intérieur, compte rendu, listes des candidats et des participants, rapports d'activités, rapport annuel, projets et perspectives, directives, formulaire d'inscription, bulletin, carte, directives, correspondances, contribution des ONG, notes manuscrites.	2005-2019
2 OMEP 7	Correspondances isolées : lettres, messageries, mails, itinéraire.	2012-2018
2 OMEP 8-21 Participation aux programmes		
2 OMEP 8-12 Education		
2 OMEP 8*	Généralités : dossier de travail (2006-2014). Ecole maternelle : dossier de travail (2018-2019).	2006-2019
2 OMEP 9°	Généralités : dossier de travail. Petite enfance : dossier de travail (2002-2017). Education pour tous : dossier de travail (2009-2015). <i>Contient un projet concernant le BICE Pérou.</i>	2002-2017
2 OMEP 10-12 Documentation		
2 OMEP 10-11 Publications de l'UNESCO		
2 OMEP 10	2003, 2005, 2009-2015.	2003-2015
2 OMEP 11		2016-2019,

		s.d.
2 OMEP 12	Autres documentations.	2010-2019, s.d.
2 OMEP 13-16 Sciences naturelles		
2 OMEP 13°	<u>Changement climatique</u> : dossier de travail (2015-2017). <u>Eau</u> : dossier de travail.	2011-2017
2 OMEP 14*	<u>Sciences</u> : dossier de travail (2018-2019). <u>Climat</u> : dossier de travail (2017-2019). <u>Eau</u> : dossier de travail (2010-2016).	2010-2019
2 OMEP 15	<u>Formation hydrologues</u> : dossier de travail. <i>Concerne plusieurs pays : Tchad, Togo, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo Brazzaville, RDC, Burkina-Faso, Cameroun.</i>	2016-2020
2 OMEP 16	Documents de l'Unesco (2009-2019). Autres documentations (2015, 2019).	2009-2019, s.d.
2 OMEP 17-20 Sciences humaines et sociales		
2 OMEP 17*	<u>Pauvreté</u> : dossier de travail (2013-2015). <u>Paix</u> : dossier de travail (2013-2018). <u>Bioéthique</u> : dossier de travail (2018). <u>Droit</u> : dossier de travail (2015-2019).	2013-2019
2 OMEP 18°	<u>Bioéthique</u> : projet de rapport (2017). <u>Migration</u> : dossier de travail (2016-2017). <u>Pauvreté</u> : dossier de travail(2010-2015). <u>Droit</u> : dossier de travail (2011-2019). <i>Corde à badge</i>	2010-2019
2 OMEP 19	Culture et paix : dossier de travail. Haïti : dossier de travail (2010).	1996-2019
2 OMEP 20	Publications de l'UNESCO (2007-2019) Autres documents (1986, 2011-2019, sans dates)	1986-2019
2 OMEP 21	Océan Journée mondiale de l'Océan : dossier de travail (2015-	2012-2018

	2016). Documentation (2012, 2015, 2017-2018), documents sans dates.	
2 OMEP 22	Publications UNESCO (2002-2020, sans dates). Autres documentations (2010-2017, sans dates).	2002-2020